

PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN DEGROUPEMENT TOTAL DANS UNE ENQUETE TELEPHONIQUE : MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS

Arnaud GAUTIER¹, François BECK², Romain GUIGNARD³, Jean-Baptiste RICHARD⁴

¹ Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 42, boulevard de la Libération, 93 203 Saint-Denis cedex. arnaud.gautier@inpes.sante.fr

² Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 42, boulevard de la Libération, 93 203 Saint-Denis cedex. francois.beck@inpes.sante.fr

³ Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 42, boulevard de la Libération, 93 203 Saint-Denis cedex. romain.guignard@inpes.sante.fr

⁴ Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 42, boulevard de la Libération, 93 203 Saint-Denis cedex. jean-baptiste.richard@inpes.sante.fr

Résumé. L'évolution récente de la téléphonie a obligé les concepteurs d'enquêtes téléphoniques à revoir leur méthode de sélection afin de pouvoir atteindre l'ensemble de la population. Possesseurs exclusifs de téléphone portable et ménages « en dégroupement total », doivent en effet être pris en compte, vu la part grandissante qu'ils représentent aujourd'hui.

Le Baromètre santé de l'INPES, dispositif d'enquêtes quinquennales sur les connaissances, opinions et comportements en matière de santé de la population résidant en France métropolitaine, s'est adapté au fil des années aux nouvelles données du paysage téléphonique français. La méthodologie du Baromètre santé 2010 a notamment été ajustée pour prendre en compte les personnes en dégroupement total et dont le numéro commence par 08 ou 09. Deux échantillons ont alors été constitués avec d'une part les ménages équipés d'une ligne fixe avec un numéro géographique et d'autre part les ménages équipés d'un téléphone portable et injoignables par un numéro géographique. La population des ménages disposant seulement d'un numéro en 08 ou 09 a donc été identifiée par le biais de l'échantillon de téléphones mobiles.

Parmi les 27 653 personnes âgées de 15 à 85 ans interrogées dans le cadre de cette enquête, 2 944 correspondaient à des personnes ne disposant que d'un téléphone mobile (« mobiles exclusifs ») et 1 104 à des personnes disposant d'une ligne fixe mais sans numéro géographique (« dégroupés totaux 08/09 »). Cette dernière population présente des particularités socio-démographiques : près d'un tiers est âgé de 26 à 34 ans (30,2 % versus 11,4 % parmi les personnes interrogées sur ligne fixe géographique, $p < 0,001$) ; ces personnes déclarent avoir plus de difficultés financières (19,6 % versus 12,4 %, $p < 0,001$) et habitent plus souvent une grande agglomération ou la région parisienne (68,2 % versus 42,3 %, $p < 0,001$). Après ajustement sur différentes variables socio-démographiques, ces « dégroupés totaux 08/09 » ont certains comportements de santé spécifiques : ils fument plus que les personnes disposant d'un numéro géographique et sont proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré consommer du cannabis au cours des trente derniers jours. Ils n'utilisent par contre pas plus fréquemment internet lorsqu'ils recherchent des informations sur la santé.

1 Contexte

1.1 La téléphonie en France

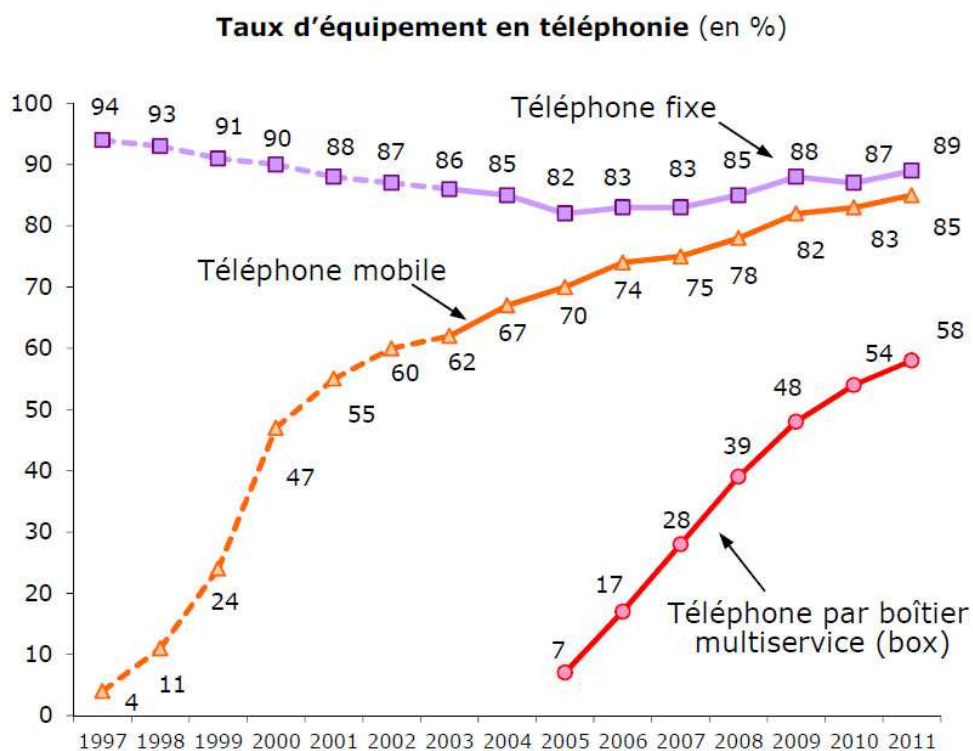
En France, près de 99 % de la population est joignable par téléphone. Néanmoins, l'évolution récente de la téléphonie a obligé les concepteurs d'enquêtes téléphoniques à revoir leur méthode de sélection afin de pouvoir atteindre l'ensemble de cette population, constituée de différents types de foyers : abonnés au téléphone fixe auprès de l'opérateur historique, possesseurs exclusifs de téléphone portable, et ménages « en dégroupage total », c'est à dire ayant délaissé l'opérateur historique au profit de nouveaux opérateurs.

Le déclin global de la téléphonie filaire, observé depuis le milieu des années 90, s'explique en très grande partie par le développement rapide de la téléphonie mobile [figure 1]. A partir des dernières Enquêtes Permanentes de Conditions de vie des ménages de l'Insee (EPCV) (Rouquette, 2000 ; Sautory, 2007) et des enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français" du Crédoc (Bigot, 2011), il est possible de suivre le taux d'équipement des ménages en téléphonie mobile, qui concernait 83 % des ménages en 2010. En particulier, la proportion d'individus équipés d'un téléphone portable mais ne possédant plus de ligne fixe a beaucoup augmenté : s'ils ne représentaient en 1998 que 2 % de la population (Dudoignon, 2006), les détenteurs exclusifs de téléphones mobiles représentaient 16 % de la population en 2005 et 12 % en 2010 (Bigot, 2011). L'absence de ligne fixe se trouve liée à un certain nombre de critères tels que l'âge, la profession et catégorie sociale (PCS) ou le niveau de revenu. En effet, les personnes peuvent être amenées à arbitrer entre les deux types d'équipement en raison de leurs coûts et de leur substituabilité, le choix étant plus ou moins influencé par les ressources financières, les besoins, les préférences et les générations. Les populations susceptibles de délaisser le téléphone fixe sont ainsi les personnes dont les ressources sont les plus faibles (Bigot, 2011).

Par ailleurs, dans le contexte de l'ouverture du marché des communications en 2003, l'opérateur historique s'est vu dans l'obligation de donner l'accès au réseau de téléphonie fixe aux autres opérateurs. La possibilité d'un dégroupage total a donc progressivement fait perdre des abonnés à France Télécom. Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le parc des postes en dégroupage total, qui était inférieur à 100 000 (soit 0,4 % des foyers) début 2005, n'a cessé de s'accroître depuis pour concerner en 2010 plus de 7 millions de foyers (plus d'un quart des foyers) [figure 1].

La possibilité effective de conservation de l'ancien numéro géographique (en 01 à 05), même en cas de changement d'opérateur, est intervenue assez rapidement après l'ouverture du marché des communications, de sorte que les foyers qui sont joignables uniquement par un numéro commençant par un 08 ou 09 représentent une part faible de l'ensemble de la population (de 2 à 4 % selon le Baromètre multimédia GFK-ISL / Médiamétrie et l'ARCEP).

Figure 1 :



Source : Bigot R., Croutte P (2011)

1.2 Les enquêtes Baromètres santé de l'Inpes

Les Baromètres santé ont été créés au début des années 1990 (Baudier, 1994). Depuis près de vingt ans, ces enquêtes de surveillance épidémiologique permettent de suivre les principaux comportements, attitudes et perceptions liés aux prises de risques et à l'état de santé de la population résidant en France métropolitaine (Guilbert, 2001 ; Beck, 2007).

Ce dispositif d'enquêtes repose sur des échantillons aléatoires à deux degrés (tirage d'un ménage puis d'un individu). Il a pour vocation à être répété dans le temps, avec la même méthodologie et le même questionnaire, afin de fournir des évolutions des principaux comportements et attitudes en rapport avec la santé. C'est ce choix de constance dans la méthode qui a présidé au recours à l'enquête téléphonique depuis le premier Baromètre santé, même si l'évolution récente de la téléphonie en France a conduit à d'importantes adaptations afin d'assurer la meilleure représentativité possible. Le Baromètre santé 2000 interrogeait pour la première fois les personnes inscrites sur liste rouge tandis que le Baromètre santé 2005 intégrait un échantillon représentatif de personnes ne disposant que d'un téléphone portable. Enfin, la méthodologie du Baromètre santé 2010 a notamment été adaptée pour prendre en compte les personnes en dégroupage total et dont le numéro commence par 08 ou 09 alors que celle employée jusqu'à présent permettait seulement de contacter les ménages disposant d'un numéro géographique. Il apparaissait en effet illégitime de les exclure d'emblée de la population enquêtée, d'autant plus qu'aucune information sur d'éventuelles spécificités de cette population n'était disponible.

2 L'échantillonnage

2.1 Les précautions

Pour tenter de prendre en compte cette nouvelle donne, la méthodologie du Baromètre santé 2010 a été adaptée dans la lignée de ce qui avait été fait lors du Baromètre santé nutrition 2008, et qui constituait une première en France (Beck, 2009). Le principe reposait sur la nécessité d'éviter les double-comptes de foyers. Ceux-ci correspondent aux foyers étant en dégroupage total, à qui un numéro en 08 ou 09 a été attribué, mais qui ont souhaité garder aussi leur ancien numéro géographique France Telecom d'avant le dégroupage. Ils ont donc deux numéros de téléphone affectés à une seule ligne, sans nécessairement connaître l'existence du numéro en 08 ou 09, si bien qu'ils auraient pu être présents deux fois dans la base de numéros si on avait intégré dans la base de sondage les numéros en 08 en 09. Ils auraient ainsi eu deux fois plus de chance d'être sélectionnés que les autres, sans que nous ayons de possibilité de contrôle de cette probabilité d'inclusion.

Il n'était donc pas possible d'intégrer les numéros en 08 ou 09 à la base de sondage des téléphones fixes. Cette précaution a nécessité une adaptation de la méthode d'enquête qui consiste à identifier les « dégroupés totaux 08/09 » par le biais des mobiles exclusifs. En effet, selon l'enquête « Référence des équipements multimédia » GFK-ISL / Médiamétrie, la quasi totalité (environ 95 %) des foyers en dégroupage total possède également un téléphone portable.

2.2 La mise en oeuvre

Deux échantillons ont été constitués de manière indépendante à partir d'une génération aléatoire des numéros de téléphone, avec d'une part les ménages équipés d'une ligne fixe avec un numéro géographique et d'autre part les ménages équipés d'un téléphone portable et injoignables par un numéro géographique.

Pour la stratification du second échantillon, les préfixes des numéros de téléphones attribués aux différents opérateurs nationaux ont été utilisés, en respectant leur importance en termes de parts de marchés selon les données de l'ARCEP. Ainsi, 42 % des racines de numéros générées correspondaient à des numéros attribués à Orange, 32 % à SFR, 20 % à Bouygues Télécom et 6 % aux autres opérateurs. La fin des numéros a ensuite été générée de façon aléatoire.

Afin de caractériser les individus équipés exclusivement d'un mobile et ceux « dégroupés totaux sans numéro géographique », deux questions ont servi de filtre :

« A votre domicile y a-t-il une ligne de téléphone fixe sur laquelle vous pouvez appeler ou être appelé ? » avec pour consigne aux enquêteurs de préciser qu'il ne s'agissait pas d'une ligne uniquement dédiée à internet. En cas de réponse négative, le numéro était automatiquement classé éligible et affilié à l'échantillon « mobile exclusif ».

Dans le cas contraire (si l'enquêté déclarait posséder une ligne fixe sur laquelle il recevait des appels), la seconde question était posée : « Votre domicile principal est-il joignable par un numéro géographique, c'est-à-dire commençant par 01, 02, 03, 04 ou 05 ? ». En cas de réponse négative, le numéro était conservé dans la base des ménages « dégroupés totaux injoignables par un numéro géographique » alors que si la réponse était positive, le numéro était considéré comme inéligible et donc abandonné.

3 Les caractéristiques des différents échantillons

Parmi les 27 653 personnes âgées de 15 à 85 ans interrogées par l'institut GfK-ISL dans le cadre du Baromètre santé 2010, 10,6 % (n=2 944) correspondaient à des personnes ne disposant que d'un téléphone mobile (« mobiles exclusifs ») et 4,0 % (n=1 104) à des personnes disposant d'une ligne fixe mais sans numéro géographique (« dégroupés 08/09 »).

3.1 Caractéristiques sociodémographiques

Parmi les personnes disposant exclusivement d'un téléphone mobile, la proportion d'hommes est significativement supérieure à celle observée parmi les personnes disposant d'une ligne fixe géographique (53,8 % versus 47,1 %, $p < 0,001$). Cette population est par ailleurs plus jeune puisque 57,8 % sont âgés de moins de 35 ans, et vit moins souvent en couple (Tableau 1) ; elle est moins diplômée et évoque plus que les autres des difficultés financières comme cela avait pu être observé dans de précédentes enquêtes (Gautier, 2006), (Bigot, 2011).

Les personnes dégroupées sans numéro géographique présentent elles-aussi des particularités socio-démographiques. Près d'un tiers d'entre elles sont âgées de 26 à 34 ans (30,2 % versus 11,4 % parmi les personnes interrogées sur ligne fixe géographique, $p < 0,001$) ; ces personnes déclarent par ailleurs avoir plus de difficultés financières (19,6 % versus 12,4 %, $p < 0,001$) et habitent plus souvent une grande agglomération ou la région parisienne (68,2 % versus 42,3 %, $p < 0,001$). Aucune différence n'est retrouvée selon le genre. Quant aux différences significatives observées en bivarié pour le niveau de diplôme et le fait de vivre en couple, elles disparaissent après analyse multivariée par modélisation logistique prenant en compte l'ensemble des variables présentées dans le tableau.

Tableau 1 : caractéristiques socio-démographiques selon les différents échantillons (en %)

| | Filaires Géographiques | Dégroupés 08/09 | Exclusifs Mobiles |
|-------------------|---------------------------|-----------------|----------------------|
| Hommes | 47,1 | 49,1 | 53,8 |
| Femmes | 52,8 | 50,9 | 46,2*** |
| 15-19 ans | 8,0 | 5,9 | 5,4 |
| 20-25 ans | 7,0 | 17,9 | 22,8 |
| 26-34 ans | 11,4 | 30,2 | 29,6 |
| 35-44 ans | 17,5 | 22,7 | 17,6 |
| 45-54 ans | 17,9 | 12,4 | 13,6 |
| 55-64 ans | 16,9 | 7,8 | 8,1 |
| 65-85 ans | 21,3 | 3,1*** | 2,9*** |
| Financièrement... | | | |
| A l'aise | 60,9 | 52,1 | 42,9 |
| C'est juste | 26,4 | 27,9 | 26,4 |
| Difficultés | 12,4 | 19,6*** | 30,1*** |

| | | | |
|--------------------|------|---------|---------|
| < bac | 60,9 | 50,3 | 66,9 |
| Bac | 17,1 | 18,8 | 16,5 |
| Bac +2 | 9,9 | 13,1 | 8,1 |
| Bac +3 et + | 12,1 | 17,8 | 8,5*** |
| Rural | 27,6 | 8,6 | 14,7 |
| 2 à 20 000 hab. | 17,9 | 11,8 | 10,9 |
| 20 à 100 000 hab. | 12,2 | 11,4 | 16,6 |
| 100 à 200 000 hab. | 5,2 | 6,8 | 7,5 |
| > 200 000 hab. | 21,5 | 36,7 | 27,2 |
| Agglo Paris | 15,6 | 24,7*** | 19,1*** |
| En couple | 65,0 | 57,0 | 36,2 |
| Non en couple | 35,0 | 43,0 | 63,8*** |

Lecture : 53,8 % des « exclusifs mobiles » sont des hommes.

*** : $p < 0,001$. Test de comparaison effectué avec les filaires géographiques après analyses multivariées incluant l'ensemble des variables du tableau.

3.2 Indicateurs de santé

Après ajustement sur le sexe, l'âge, la perception de la situation financière, le niveau de diplôme, la taille d'agglomération de résidence et le fait de vivre en couple, les « dégroupés 08/09 » présentent certains comportements de santé spécifiques. Comme les personnes disposant exclusivement d'un téléphone mobile, ils fument plus que les personnes disposant d'un numéro géographique et sont proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré consommer du cannabis au cours des trente derniers jours. Ils n'utilisent par contre pas plus fréquemment internet lorsqu'ils recherchent des informations sur la santé.

Tableau 2 : Quelques indicateurs de santé selon les différents échantillons (en %)

| | Filaires Géographiques | Dégroupés 08/09 | Exclusifs Mobiles |
|--|---------------------------|-----------------|-------------------|
| Fumeur | 27,9 % | 48,1 %*** | 53,8 %*** |
| Consommation cannabis (mois) | 3,5 % | 8,0 %** | 9,8 %*** |
| Consommation d'alcool à risque chronique (Audit-C) | 7,9 % | 8,9 % | 14,5 % |
| Détresse psychologique (MH5<55) | 11,3 % | 12,5 % | 15,7 % |
| Dépistage VIH (année) | 10,3 % | 15,0 % | 20,8 %** |
| Pratique régulière des jeux d'argent | 11,3 % | 11,0 % | 13,3 % |
| Dettes de sommeil | 15,7 % | 20,5 % | 19,8 % |
| Score de santé général (Duke) | 71,1 | 71,8 | 68,5*** |
| Favorable vaccination | 61,2 % | 66,3 % | 60,5 % |
| Utilisation Internet pour question de santé | 50,4 % | 58,8 % | 45,4 % |
| Maladie Chronique | 25,8 % | 14,1 %* | 17,1 % |

Lecture : 48,1 % des « mobiles exclusifs » sont fumeurs.

* : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$. Test de comparaison effectué avec les filaires géographiques après analyses multivariées incluant l'ensemble des variables sociodémographiques présentes dans le tableau 1.

4 Conclusion

La prise en compte des personnes en dégroupage total sans numéro géographique dans l'enquête Baromètre santé 2010, peu « coûteuse » du fait de l'interrogation via l'échantillon de mobiles, fut intéressante à plus d'un titre, même si celle-ci ne modifie que de façon marginale les résultats sur l'ensemble de l'échantillon (pour l'ensemble des 15-85 ans). Elle a notamment permis de montrer que cette population très particulière en termes de profil sociodémographique avait également quelques comportements de santé différenciés bien que moins marqués que ceux observés pour les personnes disposant exclusivement d'un mobile. Elle permet surtout d'avoir un premier point de repère dans un paysage qui évolue très vite. La prise en compte de cette population pourrait par ailleurs se révéler indispensable à l'avenir, en particulier si les opérateurs de téléphonie attribuaient en priorité ces numéros en 08/09.

Bibliographie

- Baudier, F. Dressen, C. Alias, F. (1994). Baromètre santé 92: résultats de l'enquête annuelle sur la santé des Français, Vanves: CFES.
- Beck, F. Guilbert, P. Gautier, A. (2007). Baromètre santé 2005, attitudes et comportements de santé, Saint-Denis: INPES.
- Beck, F. Gautier, A. Guignard, R. (2009). Méthode d'enquête du Baromètre santé nutrition 2008, in Escalon, H. Bossard, C. Beck, F. Baromètre santé nutrition 2008, Saint-Denis: INPES, 39-63.
- Bigot, R. Croutte, P. (2011). La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, Paris: Credoc.
- Dudoignon, L. Vanheuverzwyn, A. (2006). Le téléphone mobile dans les enquêtes de référence de la mesure d'audience des médias en France, in Lavallée, P. et Rivest, L-P. Méthodes d'enquêtes et sondages. Pratiques européenne et nord-américaine, Paris: Dunod.
- Gautier, A. Beck, F. Marder, S. Legleye, S. Riandey, B. Gayet, A. Beltzer, N. Guilbert, P. (2006). Téléphones portables exclusifs : résultats d'une méthode de génération partielle de numéros, in Lavallée, P. et Rivest, L-P. Méthodes d'enquêtes et sondages. Pratiques européenne et nord-américaine, Paris: Dunod.
- Guilbert, P. Baudier, F. Gautier, A. (2001). Baromètre santé 2000, volume 2 : résultats, Vanves: CFES.
- Rouquette, C. (2000). La percée du téléphone portable et d'internet, Insee première, 700.
- Sautory, O. (2007). L'accès des ménages à bas revenus aux technologies de l'information et de la communication (TIC), Etudes et résultats, 557.